

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

DEPARTEMENT

Haute-Garonne

De la commune de FLOURENS

Séance du 9 avril 2024

Nombre de conseillers

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 avril à 18h30

En exercice 13

Le CCAS de cette commune, régulièrement convoqué,

Présents 11

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du CCAS de la Mairie

Procurations 2

sous la présidence de M Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE, Président.

Votants 12

Date de la convocation : 04/04/2024

Date d'affichage de la convocation : 05/04/2024

Date d'affichage de la délibération : 10 AVR. 2024

Etaient présents : M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE, M. Didier CORTES, M. Philippe ARRUÉ, Mme Martine NOËL, M. Pierre NAVARRO, Mme Isabelle DICIANNI, Mme Nicole DUCOUSSO, Mme Marie-Claire LABÉDAN, Mme Josette MARTINS, Mme Aurore MERVILLE-COMET, Mme Josette NOËL.

Ont donné procuration :

Madame Bernadette FAURÉ a donné procuration à Madame Marie-Claire LABÉDAN,

Madame Isabelle DICIANNI a donné procuration à Madame Josette NOËL.

Monsieur Didier CORTES a été nommé secrétaire de séance.

Délibération 2024-06 Vote du Compte Administratif de l'exercice 2023

Exposé

Après avoir présenté les comptes de l'exercice 2023, Monsieur le Président se retire pendant la délibération d'approbation. Monsieur Didier CORTES est élu président de séance. Il présente le compte administratif de l'exercice 2023 qui font apparaître les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice
Fonctionnement	13 592,11 €	11 154,00 €	-2 438,11 €
Report exercice 2022		12 434,73 €	

La section Fonctionnement présente un Solde Excédentaire de 9 996,62 €

	Dépenses	Recettes	Résultats de l'exercice
Investissement	8 000,00 €	8 000,00 €	0,00 €

La section Investissement présente un Solde Excédentaire nul (0,00 €)

Décision

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil d'Administration

DÉCIDE :

De voter le Compte Administratif 2023 à :

12

VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 10/04/2024

Le secrétaire de séance,

Didier CORTES

Le Président,
Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE
